

Termes de Référence

Pour l'élaboration de l'étude de la situation de référence du projet 'Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique en Mauritanie'

Février 2015

Table des matières

1. Contexte et cadre général.....	3
2. Objectifs de l'étude	4
3. Méthodologie	4
4. Résultats attendus de l'étude	5
5. Qualifications et connaissances.....	5
6. Durée de l'étude.....	5
7. Soumission des offres.....	6
7.1. Offre technique.....	6
7.2. Offre financière.....	6
8. Remise des offres	7
9. Evaluation des offres.....	7
9.1. Evaluation technique.....	7
9.2. Evaluation financière	7
9.3. Evaluation finale.....	8
10. Documentation.....	8
11. Annexes :.....	9
Annexe 1 : Cadre des résultats et indicateurs du projet	9
Annexe 2 : Liste des sites du projet par Wilaya.....	19

1. Contexte et cadre général

Les trois quarts du territoire de la Mauritanie d'environ 1 million de kilomètres carrés est désert, et seulement environ 0.5% sont des terres arables. Il est l'un des pays du Sahel qui ont été les plus durement touchés par des sécheresses successives au cours des 30 dernières années.

Le changement climatique, avec toutes les incertitudes scientifiques que cela comporte, est là et il est ressenti par les populations à l'échelle mondiale et tout particulièrement en Mauritanie. La température moyenne annuelle en Mauritanie a augmenté de 0,9 °C depuis 1960 (un taux moyen de 0,19 °C par décennie). Cette augmentation est nettement plus marquée pendant dans la saison chaude et sèche, qui est de 0,34°C par décennie. Ces tendances vont encore s'accroître. Les projections montrent que la température annuelle moyenne devrait augmenter de 1,5 à 2,5 °C. La deuxième communication nationale de la Mauritanie indique que les précipitations diminueront d'au moins 20% d'ici les années 2090, par rapport aux années 1990.

Le pastoralisme et l'agriculture sont les secteurs les plus vulnérables au changement climatique. Dans un scénario de hausse des températures et de précipitations plus imprévisibles, les risques de l'insécurité alimentaire vont augmenter et ce en raison de la baisse de la qualité et la quantité de bétail et la production agricole. Dans un tel scénario, ce sont les communautés les plus pauvres qui vont subir le plus, les impacts du changement climatique et par conséquent la détérioration de leurs moyens de subsistance.

L'augmentation de la capacité d'adaptation aux Changements climatiques constitue une réponse existentielle face aux effets qui vont se produire sur les décennies à venir. De ce fait, on doit prendre en considération ce nouvel élément dans l'élaboration des plans de développement locaux afin d'anticiper les mesures adéquates et rendre plus résilients les moyens de subsistance de ces communautés vulnérables. C'est donc dès à présent qu'il nous faut agir pour écarter sinon minimiser les risques qui menacent non seulement ce pays, mais l'humanité et la planète toute entière.

En réponse, le Gouvernement Mauritanien et le Programme Alimentaire Mondial ont proposé un projet pour appuyer les stratégies nationales d'adaptation au changement climatique pour améliorer la résilience des communautés vulnérables du pays aux impacts de ce phénomène. Ce projet intitulé 'Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique' est un processus conçu pour aider à mieux s'adapter à ce phénomène. Il sera financé par le Fonds d'Adaptation au Changement Climatique de l'UNFCCC (FA) sur une période de 4 années. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), accrédité par le Fonds d'Adaptation en juin 2010 est l'Entité Multilatérale de Mise en Œuvre (EMMO) du projet. L'exécution sera assurée par le Ministère de l'Environnement et au Développement Durable (MEDD). La zone du projet s'étend sur 8 Wilayas couvrant les zones aux taux les plus élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Elle couvre principalement les zones de production des pasteurs transhumants, des agro-pasteurs, et les zones pluviales ; à savoir Trarza, Brakna, Gorgol, Tagant, Assaba, Guidimakha, Hodh Gharbi et Hodh Chergui.

L'objectif général du projet est de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés agricoles, pastorales et agro-pastorales vulnérables face aux changements climatiques. Le projet tirera parti des efforts de plusieurs initiatives existantes de gestion des ressources naturelles, tout en se focalisant de plus près sur l'impact du changement climatique sur la dégradation des ressources et l'insécurité alimentaire, ainsi que sur la capacité des communautés à se préparer pour y faire face.

Le projet comporte un grand volet de renforcement des capacités institutionnelles et techniques, au niveau régional et communautaire, en matière de planification participative de

programmes d'adaptation. Sur le plan opérationnel, le focus sera donné aux activités qui viseront à mobiliser et soutenir les communautés, pour leur permettre de mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes et ce par des actions de lutte contre la désertification et de dégradation des sols ainsi que des actions d'amélioration de leur niveau de vie.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif global de cette étude est d'établir une situation de référence détaillée en proposant des valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre de résultat du projet (Annexe 1).

Cette situation de référence permettra d'établir le point de départ des différents indicateurs (situation avant) afin d'être utilisé pour la comparer avec la situation après la mise en œuvre du projet (situation après). Cela permettra d'apprécier qualitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet visant à améliorer la résilience des communautés pour faire face aux impacts négatifs du changement climatique et la réduction de l'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, la consultation permettra, à partir de la situation de référence, de réviser au besoin le cadre des résultats du projet et de mettre en place un système de suivi-évaluation. A ce titre, le consultant proposera des amendements, s'il y a lieu, au cadre des résultats, et un cadre de suivi-évaluation du projet (en clarifiant les sources, les rôles et responsabilités, les données à renseigner, le coût pour le faire, et la périodicité de collecte).

3. Méthodologie

Le consultant chargé de l'étude proposera ses propres méthodes et techniques pour répondre à l'objectif de l'étude et partagera avec les commanditaires les critères d'échantillonnage et l'échantillon finalement choisi. Il devra néanmoins prévoir une collecte de données qualitatives à travers l'organisation de focus groups et d'entrevues semi dirigées avec les élus et les représentants de la société civile ainsi que des entretiens avec des personnes ressources sur les questions de décentralisation, de l'insécurité alimentaire et la malnutrition, des changements climatiques, des groupes vulnérables et de l'égalité entre les sexes. Toutefois, si possible, les données quantitatives et qualitatives devront être collectées au même moment dans la zone du projet (cf. liste des sites retenus en annexe 2), afin que les enquêteurs aient la possibilité de confronter directement les résultats et au besoin d'ajuster les questions au niveau des groupes de discussions (si des renseignements plus approfondis sont nécessaires sur certains sujets).

La préparation de l'étude devra intégrer des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet afin d'assurer la prise en compte de tous leurs besoins d'information par l'étude de référence.

L'étude sera réalisée sous la supervision des DREDD. Des entretiens devront être menés également avec les acteurs concernés au niveau des régions ainsi que leur sphère de partenariat institutionnel (DRDR, DRCSA, DRH, CSA, PAM, Projets de développement, ONG etc.), les communautés villageoises ainsi que les autorités locales.

4. Résultats attendus de l'étude

Le rapport final de l'étude fournira :

- Un état des lieux détaillé de chacun des villages ciblés par le projet.
- Une liste d'indicateurs et leur situation de départ, permettant de mesurer facilement les impacts, effets, et résultats du projet sur dans les zones d'intervention du projet. Cette liste devrait clairement distinguer ces indicateurs du cadre des résultats du projet qui ont été retenus sans changements, ceux qui ont été améliorés et ceux qui sont nouvellement proposés par le consultant après la mission de terrain ;
- Une analyse qualitative des résultats de l'étude ;
- Un projet de cadre de résultat actualisé sur la base des résultats de l'étude
- Un mécanisme de suivi-évaluation du projet incluant l'analyse des risques actualisés (en clarifiant les rôles et responsabilités, les données à renseigner, les méthodes de calcul des indicateurs, le coût pour le faire, la périodicité de collecte, etc.).

Le rapport final doit être présenté sous forme numérique et imprimé (en format numérique Word et document papier accompagné des annexes, dans un document à part) en 3 exemplaires et présenté à l'Unité de Gestion du Projet dans les délais prévus par la consultation.

5. Qualifications et connaissances

Le consultant national qui sera engagé travaillera en concertation avec les DREDD et le spécialiste S&E du projet.

Ce consultant doit avoir le profil suivant :

- Titulaire d'au moins d'un diplôme supérieur (bac +5) en développement rural, Agronomie ou dans un domaine connexe ;
- Avoir plus de dix ans d'expérience pratique pertinente en développement agro sylvo pastoral, changement climatique et sécurité alimentaire.
- Avoir réalisé au moins une étude d'établissement de la situation de référence d'un projet
- Avoir une expérience dans les approches axées sur les résultats
- Les connaissances portant sur les aspects environnementaux et du changement climatique seront un atout ;
- Avoir une grande capacité de rédaction en Français ;
- Avoir des capacités de travailler en équipe ;
- Maîtrise de l'informatique et de ses applications ;

6. Durée de l'étude

La durée proposée pour la consultation est de 60 jours au maximum.

Les 60 jours incluant le temps des déplacements dans la zone d'intervention du projet ainsi que les activités de préparation et d'analyse de la documentation, de la préparation des

enquêtes terrains, des interviews et la collecte des informations, analyse des données et de la rédaction du rapport.

A titre indicatif, un chronogramme de la mission :

- 1 semaine pour valider les outils de collecte
- 1 semaine pour préparer et faire la formation des agents de collecte
- 2 semaines pour faire la collecte des données
- 1 semaine pour faire l'analyse des données et présenter les principaux résultats
- 1 semaine pour rédiger un premier draft de rapport
- 1 semaine pour recevoir les feed-back
- 1 semaine pour les intégrer et finaliser le document

Le consultant proposera une méthodologie dans son offre technique. Cette méthodologie sera validée par l'équipe du projet.

7. Soumission des offres

Les consultants sont invités à soumettre des offres qui devront comprendre :

7.1. Offre technique

L'offre technique devra présenter la compréhension du consultant du mandat et des attentes du projet, la méthodologie proposée, un calendrier indicatif des activités,

La proposition technique doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant de façon à inclure, de manière limitative, les informations suivantes :

- Le CV détaillé en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la consultation ainsi que les copies des attestations issues des prestations similaires.
- La compréhension des besoins et des services attendus à travers l'interprétation des termes de référence.
- L'approche et les méthodes suggérées pour traiter les différentes parties exigées par les termes de référence, y compris une liste détaillée des données et informations à collecter et des méthodes de collecte proposées ainsi que des structures, institutions et personnes ressources à contacter; ainsi qu'un plan de travail provisoire avec produits à délivrer avec les échéances correspondantes.

7.2. Offre financière

L'offre financière doit être présentée selon le modèle suivant :

N	Composante du prix	Durée (J)	P.U	Montant (MRO)
1	Honoraire			
2	Déplacement			
2.1	Carburant			
2.2	DSA			
3	Autres frais			
	Total			

8. Remise des offres

Le candidat doit soumettre son offre technique et financière sous pli fermé dans deux enveloppes séparées portant sur le verso « offre technique » et « offre financière » en fonction des offres. Chacune de ces enveloppes (offre technique et offre financière) doit être placée dans un seul pli fermé sans logo, portant la mention « **Avis d'appel à candidature – Etude de la situation de référence du projet PARSACC** », adressée à Mr le Directeur National du Projet PARSACC, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Rue 21-185 N°838 - Ksar, Nouakchott, **au plus tard le 23 février 2015 à 12h00, contre un reçu de dépôt.**

Après examen des dossiers par le Comité de dépouillement, le (la) candidat(e) retenu(e) sera contacté (e) directement par l'UGP.

NB : Aucun dossier ne sera rendu aux postulants.

9. Evaluation des offres

Une procédure en deux étapes sera utilisée pour évaluer les offres, l'évaluation des propositions techniques devant être achevée avant que les offres financières ne soient ouvertes, analysées et comparées.

9.1. Evaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées selon les critères et la pondération suivants :

Critères d'évaluation	Pondération
Références académiques (Diplômes)	15
Expériences dans les domaines de développement agro sylvo pastoral, d'adaptation au changement climatique et de sécurité alimentaire	20
Expériences dans les études similaires	20
Compréhension des TDR	20
Méthodologie de travail proposée	25
Total	100

Seules les offres financières des soumissionnaires dont la proposition technique a obtenu un minimum de 60 points sur 100 seront considérées.

9.2. Evaluation financière

Parmi les offres retenues, celle moins-disante aura la note de **100 points**.

Les autres offres seront notées en utilisant la formule suivante :

$$\text{Note financière d'une offre } x = \frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre } x} \times 100$$

9.3. Evaluation finale

C'est une pondération de l'offre technique et financière selon la formule suivante :

$$\text{Note globale} = \text{Note technique} \times 70\% + \text{note financière} \times 30\%$$

10. Documentation

Pour préparer leurs offres, les consultants peuvent consulter le site web du projet à l'adresse suivante : <http://parsacc.yolasite.com>

11. Annexes :

Annexe 1 : Cadre des résultats et indicateurs du projet

Stratégie du programme	Indicateurs objectivement vérifiables				
Objectif global	L'objectif global du projet est le renforcement des capacités des services techniques de l'Etat en vue d'orienter et d'aider les communautés vulnérables à accroître leur sécurité alimentaire et leur résilience aux impacts du changement climatique en leur fournissant des compétences en matière de traitement de l'information, d'organisation, de planification et de mise en œuvre et des moyens pour améliorer les bases sur lesquelles reposent leurs ressources.				
	Indicateur	Situation de référence	Cible	Sources de vérification	Risques et hypothèses
OBJECTIF 1:					
Une meilleure Compréhension, des compétences et des moyens renforcés des services publics décentralisés et des collectivités en vue de mener et de faciliter la planification participative d'adaptation.	Nombre de plans d'adaptation de la communauté préparés grâce à la planification locale participative soutenue par l'information et la facilitation de la DREDD	Aucun plan d'adaptation n'existe dans les zones d'intervention	20 groupes de villages ont mis en place des plans d'adaptation de manière participative	Rapports de projet Plans d'adaptation	La DREDD et les services techniques centraux ont la volonté et sont capables d'absorber et d'appliquer la formation et le renforcement des capacités
Résultat 1.1:					
Capacités des services publics (DREDD) de sensibilisation, d'appropriation et de facilitation renforcées	Les DREDD ont joué un rôle de soutien actif dans la mobilisation, l'organisation et la mise en œuvre des processus de planification de l'adaptation inter-villages.	Les DREDD n'ont pas les capacités de fournir une aide aux communautés.	Les DREDD ont réussi à fournir des informations, des conseils et de l'appui à la facilitation de 20 groupes de villages	Rapports de projet Etude de suivi potentielle du RISE	

Effet 1.1 :					
Services techniques renforcés pour accéder à et analyser les données sur le changement climatique, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la vulnérabilité, et suivre le développement local, et mobiliser et soutenir les communautés.	Les DREDD ont été formées, ont communiqué avec le département et le niveau local, ont visité des communautés, ont facilité la création des grappes de villages et des discussions	Les DREDD ne visitent pas les communautés et ne fournissent pas des informations, un appui, des conseils ou ne facilitent pas les processus	Les DREDD ont des contacts réguliers et des relations de confiance avec les groupes et les communautés qui valorisent leur soutien	Rapports de projet Etude de suivi potentielle RISE Etude de perception des bénéficiaires (une partie du RMT)	
Effet 1.2 :					
Renforcement des capacités du gouvernement d'analyse des menaces, du risque et de la vulnérabilité en élargissant les méthodes d'analyse et de vulnérabilité actuelles de couvrir les menaces climatiques et le suivi des changements dans les paysages en utilisant les technologies de SIG.	Préparation et communication à l'échelle régionale, d'informations actualisées et fiables et l'analyse des données sur les changements climatiques et des priorités du gouvernement.	DREDD n'a guère reçu d'orientation, d'information et d'analyse du niveau central	Des communications régulières entre le niveau central et la DREDD fourniture de données mises à jour et des conseils adaptés aux capacités au niveau régional.	rapports de projet Etude de suivi potentielle RISE Etude de perception des Bénéficiaires (une partie du RMT)	
Résultat 1.2 :					
Capacités de sensibilisation, d'appropriation, de planification et de gestion au niveau communautaire de gestion des ressources naturelles locales et d'adaptation au changement climatique renforcées	Les communautés et leurs sous-catégories pertinentes (par exemple, les femmes, les groupes producteurs de vivres, etc.) ont participé activement à la préparation des plans d'adaptation inter-villageois élaborés et voient que leurs intérêts sont reflétés de manière adéquate dans ces plans	Il n'y a que très peu d'interaction commune au niveau communautaire, et tous les groupes ne sont pas impliqués, aucune discussion inter-villageoise n'existe	Environ 100 villages dans 20 groupes de villages comprennent, s'approprient et gèrent leurs plans d'adaptation et leurs ressources naturelles	Rapports de projet Etude de perception des bénéficiaires (une partie de RMT)	

Effet 1.3					Les communautés sont prêtes à se joindre à des groupes de villages et à suivre des exercices de planification participative d'adaptation
20 associations inter-villageoises créées et soutenues	Des associations inter-villageoises existent et sont actives sous une forme ou une autre dans chacune des 20 grappes ciblées	Dans certains groupes de village, une certaine forme de structure de coopération peut exister, sur laquelle le projet peut s'appuyer	20 associations inter-villageoises jouent un rôle dans la gestion des ressources naturelles et des plans d'adaptation reconnus par la population et la DREDD	Rapports de projet Etude de perception des bénéficiaires (une partie de RMT)	
Effet 1.4:					
Communautés formées dans les menaces du changement climatique et des mesures d'adaptation qui réduisent la vulnérabilité, en particulier celles liées à l'insécurité alimentaire.	Nombre de personnes (ventilées par sexe) et les communautés formées	Les communautés sont conscientes de la dégradation des ressources naturelles, mais rarement du contexte, des causes et des options d'adaptation	Les collectivités ont la capacité d'analyser et de comprendre leur situation et les options d'adaptation	Rapports de projet Etude de perception des bénéficiaires	La DREDD prend un leadership actif des équipes régionales
Effet 1.5 :					
100 villages, étant regroupés selon le paysage, les écosystèmes et les moyens de subsistance, ont élaboré des plans d'adaptation qui sont intégrés dans la planification du développement local.	20 plans d'adaptation de grappe de villages élaborés de manière participative et officiellement reconnus par la DREDD	Les communautés et les associations villageoises ne préparent pas de plans d'adaptation complets	Les plans d'adaptation comprennent l'analyse, la discussion des options, la décision sur les priorités et l'analyse des conséquences (coût, entretien)	Rapports de projet Plans d'adaptation Rapports d'étude	Des partenaires d'exécution qualifiés sont disponibles pour soutenir en permanence les équipes régionales.
Identification des besoins en technologie d'adaptation tels que des systèmes intégrés d'eau de bétail et de cultures.	Des études spécifiques sur les exigences de la technologie d'adaptation sont disponibles aux niveaux concernés	Un certain nombre d'études ad hoc existent au sein de plusieurs projets, mais ne sont pas systématiquement disponibles	Des études sur la technologie de 3-4 actifs d'adaptation «standard» sont disponibles au niveau de tous les partenaires et des intervenants		

Effet 1.6 :					
Les communautés partagent des réussites et des leçons apprises, notamment par la création de quatre stations de radios communautaires axées spécifiquement sur le partage d'informations sur l'alerte précoce et la gestion de l'adaptation.	Les radios communautaires émettent, avec l'implication des communautés dans la programmation et les retours d'informations ou feedback	Devant être créées au cours de l'année 1 du projet dans le cadre de l'étude de faisabilité des RC	Quatre RC émettent, ayant une forte participation de bénévoles et une stratégie durable	Rapports de projet Visites de sites aux RC (évaluation finale)	
Résultat 1.3 :					
Système national de suivi écologique renforcé et évalué	Les collectivités participantes et les services publics ont établi des rapports de suivi écologiques fiables, de qualité, en temps opportun et alignés avec le système national de suivi	Aucun système de suivi écologique n'existe. Ce sera créé dans le cadre de l'opérationnalisation du PANE II	Le nouveau système national de suivi écologique est connu, utilisé et entretenu par la DREDD et les groupes de villages du projet.	Rapports de projet Rapports faits par le système de suivi	
Effet 1.7 :					
Le système de suivi est en place (mise en place, formation, production de données et de rapports) pour suivre des événements climatiques et l'évolution écologique dans les zones d'intervention du projet	Nombre de personnes formées au niveau régional et de groupe de village, la quantité et la qualité des données fournies par village groupes/équipes régionales	Il n'y a pas de collecte, de consolidation et d'analyse systématiques des données sur les indicateurs convenus à l'échelle nationale	La DREDD et les groupes de villages participants fournissent des données sur les indicateurs convenus et reçoivent, comprennent et utilisent les rapports.	Rapports de projet Rapports fournis par le système de suivi	PANE II est approuvé et son plan opérationnel comprend un cadre de résultats pertinents et réalistes et un plan de suivi.

	Indicateur	Situation de Référence	Cible	Sources de vérification	Risques et hypothèses
OBJECTIF 2					
Conception et mise en œuvre de mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers la planification d'adaptation de la communauté qui visent à lutter contre la désertification, l'érosion et la dégradation des sols	Nombre de plan d'action d'adaptation communautaire mis en œuvre visant à lutter contre la désertification, l'érosion et la dégradation des sols	Aucun plan global d'adaptation communautaire ou de (grappe) n'existe dans les zones d'intervention devant être choisies	20 plans d'adaptation globaux ont été mis en œuvre concernant la lutte contre la désertification, l'érosion des sols et la dégradation des terres.	Rapports de projet Des visites de sites	Les communautés/grappes de villages mettent en priorité la lutte contre la désertification, l'érosion des sols et la dégradation des terres dans leurs plans d'adaptation.
Résultat 2.1 :					
Avancée des dunes de sable ralentie, interrompue ou inversée	Avancée des dunes réduite, freinée ou inversée dans les collectivités participantes	Devant être mis en place au cours de l'année 1 du projet	Décélération significative- inversion idéale de l'avancée des dunes	Rapports de projet Rapports de suivi écologique visites de sites	
Effet 2.1 :					Aucune urgence majeure ne compromet la mise en œuvre des activités planifiées.
1500-2000 ha de dunes fixées	Des plantes - et d'autres mesures - ont interrompu l'avancée des dunes	La fixation des dunes survient dans le cadre de plusieurs projets, mais à peine dans les zones à sélectionner	Les communautés ont participé dans la fixation des dunes et sont dotées d'un plan clair de maintien/renforcement de la fixation	Rapports de projet Visites de sites	

Résultat 2.2 :				
Augmentation de la couverture végétale dans les zones d'intervention	Augmentation de l'Indice de couverture végétale dans les collectivités participantes	L'ICV n'est pas utilisé systématiquement (notamment dans le ProGRN). la situation de référence devra être établie dans le cadre de la préparation du plan d'adaptation	Augmentation de l'ICV d' moins 10% dans les grappes de villages participantes jusqu'à la fin du projet, et perspective claire d'augmentation supplémentaire	Rapports de projet Rapports de suivi Ecologique Visite de site
Effet 2.2 :				
1000-1500 ha de zones vulnérables protégées	Superficie des terres protégées contre des pâturages incontrôlés et des feux de brousse	Il n'y aura seulement que des zones protégées de manière sporadique dans des grappes de villages choisies	1.000 – 1.500 ha de terre protégés et intégrés dans le plan de gestion durable	Rapports de projet Plans d'adaptation Rapports de suivi écologique Visite de site
Effet 2.3 :				
1000- 1500 ha de forêt de bois de chauffe plantés	Superficie de terres reboisée et contrôlée pour la production de bois combustibles ; volume de bois produit	Il y a à peine aucune plantation de bois de chauffe dans les zones à sélectionner	Les collectivités participantes couvrent au moins 50% de leurs besoins en bois de chauffe provenant de la production de bois contrôlée	Rapports de projet Plans d'adaptation Visites de site
Résultat 2.3 :				
Diminution de la perte de l'eau et de l'érosion des sols dues aux eaux de ruissellement	Augmentation de la disponibilité d'eau de surface et souterraine	Il y a très peu de peu- s'il en existe, d'équipements de rétention d'eau qui fonctionnent dans les zones à sélectionner	Des zones où la période de disponibilité de l'eau a augmenté d'au moins 20%	Rapports de projet Plans d'adaptation Rapports de suivi écologique Visite de site

Effet 2.4 :						
ouvrages de rétention d'eau construits et couvrant environ 500 ha	Nombre, nature, taille et le volume (le cas échéant) des structures de rétention d'eau	A mettre en place dans le cadre de la préparation du plan d'adaptation	Les communautés construisent et entretiennent les structures de rétention selon le plan	Rapports de projet Plans d'adaptation Visites de site		
OBJECTIF 3						
Conception et mise en œuvre de mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers la planification communautaire d'adaptation qui visent à diversifier et à renforcer les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables	Nombre et type de plans d'action d'adaptation communautaires mis en œuvre visant à diversifier et à renforcer les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables	Inexistence de plans d'adaptation ; les bases des moyens de subsistance ne sont presque pas diversifiées dans les zones devant être sélectionnées	Les communautés ont mis en place un plan d'action d'adaptation et continuent à gagner un revenu durable à partir de nouvelles sources	Rapports de projet Plans d'adaptation Visites de site	Les communautés/grappes de villages mettent en priorité le diversification et le renforcement de leurs bases de moyens de subsistance dans leurs plans d'adaptation. Il n'y a pas d'urgences majeures qui compromettent la mise en œuvre de la formation et des travaux prévus.	
Résultat 3.1:						
Augmentation du nombre de sources de revenus pour les ménages participants	Nombre et type de sources de revenus des ménages participants avant et après le projet	Les bases de moyens de subsistance ne sont guère diversifiées dans les zones à sélectionner- les situations de référence spécifique à établir dans le cadre de la préparation du plan d'adaptation	Au moins 205 de la population de la grappe de villages ont élargi leurs bases de ressources de subsistance avec de nouvelles sources de revenus	Rapports de projet Visites de site		
Résultat 3.2:						
L'augmentation des revenus des ménages participants	Niveau de revenu des ménages participants avant et après le projet	Les ménages participants sont parmi les plus pauvres dans les zones sélectionnées	Les ménages participants ont augmenté leurs revenus d'au moins 40%	Rapports de projet Entretiens avec les bénéficiaires		

Résultat 3.3 :				
Augmentation de la disponibilité et de l'accès à l'alimentation des communautés participantes	Période de déficit alimentaire (nombre de semaines/mois) pour les ménages participants avant et après le projet	Les ménages participants ont de plus longues périodes de déficit alimentaire dans les zones sélectionnées	Les ménages participants ont réduit leur déficit alimentaire de 50% au moins	Rapports de projet Entretiens avec les bénéficiaires
Effet 3.1 :				
Environ 300 000 arbres pour générer des revenus et de la nourriture plantés dans les zones protégées	Nombre d'arbres plantés et qui croissent dans les zones protégées ; quantité de nourriture et de revenus tirés de ces arbres	La situation de référence doit être établie dans le cadre de la préparation du plan d'adaptation	Les arbres plantés sont en train ou ont déjà au moins une perspective claire de fournir des quantités importantes de nourriture et de revenus	Rapports de projet Plans d'adaptation Visites de site
Effet 3.2 :				
4000 employés techniciens et des dirigeants communautaires formés à la gestion de l'élevage, aux techniques agricoles et à la gestion de l'eau	Nombre de personnes (ventilées par sexe) formées	Pratiquement aucune formation n'est disponible dans les zones à sélectionner, le personnel de vulgarisation a aussi besoin de formation.	Le personnel de vulgarisation et la population des grappes de villages connaissent et appliquent des techniques appropriées	Rapports de projet Etude de perception du bénéficiaire Visites de sites
Effet 3.3 :				
5000 employés techniciens et des dirigeants communautaires formés et équipés pour la multiplication des plantes/semences	Nombre de personnes (ventilées par sexe) formées	Pratiquement aucune formation n'est disponible dans les zones à sélectionner, le personnel de vulgarisation a aussi besoin de formation	Le personnel de vulgarisation et la population de la grappe connaissent et appliquent des techniques appropriées	Rapports de projet Etude de perception du bénéficiaire Visites de sites
Effet 3.4 :				
4000 employés techniciens et des dirigeants communautaires formés et équipés dans l'élevage de volaille	Nombre de personnes (ventilées par sexe) formées	Pratiquement aucune formation n'est disponible dans les zones à sélectionner, le personnel de vulgarisation nécessite également une formation	Le personnel de vulgarisation et la population de la grappe de villages connaissent et appliquent des techniques appropriées	Rapports de projet Etude de perception du bénéficiaire Visites de sites

Effet 3.5 :				
1600 techniciens et des dirigeants communautaires formés et équipés en l'apiculture	Nombre de personnes (ventilées par sexe formées	Pratiquement aucune formation n'est disponible dans les zones à sélectionner ; le personnel de vulgarisation nécessite aussi une formation	Le personnel de vulgarisation et la population de la grappe de village connaissent et appliquent des techniques appropriées	Rapports de projet Etude de perception du bénéficiaire Visites de sites
Effet 3.6 :				
Environ 20 banques de céréales communautaires créées	Nombre d'associations de banques de céréales de village qui fonctionnent, le volume de céréales et d'argent en banque	Inexistence de banques de céréales villageoises dans les zones à sélectionner- à confirmer lors de la planification de l'adaptation	Les collectivités participantes sont propriétaires de leur BCV, les adhésions, l'argent et la nourriture tenus par les associations sont stables	Rapports de projet Visites de sites
Effet 3.7 :				
30.000 foyers améliorés fournis	Nombre de foyers améliorés fabriqués par les collectivités participantes, la part de consommation réduite de bois combustible	Les foyers améliorés sont presque inconnus et non disponibles dans les zones à sélectionner à confirmer lors de la planification de l'adaptation	Les communautés connaissent, comprennent et utilisent les foyers améliorés, la consommation de bois de chauffe par les ménages participant est réduite de 40% au moins	Rapports de projet Visites de sites
Effet 3.8 :				
2000 membres de la communauté (la plupart des jeunes) formés pour fabriquer et entretenir des foyers améliorés	Nombre de personnes (ventilées par sexe) formées	Aucune formation n'est disponible dans les zones à sélectionner, le personnel de vulgarisation nécessite aussi une formation.	Dans toutes les collectivités participantes, un groupe de personnes fabrique et répare régulièrement les foyers améliorés	Rapports de projet Visites de sites

Par ailleurs, le consultant doit établir la situation de référence des indicateurs d'Outcome que le PAM évalue et qui mesurent l'impact de l'action sur la sécurité alimentaire des populations. L'enquête auprès des ménages doit évaluer certains afin qu'on soit en mesure de dire si les activités réalisées changent quelque chose dans la vie des ménages vulnérables. Voici les 4 principaux que le PAM évalue ainsi que leur valeur cible.

SO3 : Réduire les risques et permettre aux personnes, les communautés et les pays à satisfaire leurs propres besoins alimentaires et nutritionnels		
Outcome : L'amélioration de l'accès aux moyens de subsistance a contribué à renforcer la résistance et réduire les risques de catastrophe et les chocs auxquels sont confrontées les communautés souffrant d'insécurité alimentaire et les ménages ciblés		
	valeur Cible	Date d'achèvement
CAS : pourcentage des communautés avec une augmentation du score d'actif	>90	31-08-2018
CSI : Pourcentage des ménages ayant réduit ou stabilisé l'indice de stratégie d'adaptation	>90	31-08-2018
Score de diversité du régime alimentaire (moyenne)	>4 pour 90% de la population cible	31-08-2018
FCS : pourcentage des ménages ayant un mauvais Score de consommation alimentaire	<10	31-08-2018

Annexe 2 : Liste des sites du projet par Wilaya

Wilaya	Moughataa	Communes	Villages
Assaba	kiffa	Eghowratt	Rachide
Assaba	kiffa	Elmelgue	Guiguilh
Assaba	kiffa	Elmelgue	Hel hénini
Assaba	kiffa	Kouroudjel	Ghweisbou
Assaba	Guerou	Guerou	Enwachide
Assaba	Guerou	Guerou	Taghadalriji
Assaba	Guerou	Kamour	Glaguême
Assaba	kankossa	Blajmil	Kewalla
Assaba	Boumdeid	Boumdeid	Ziré
Assaba	Boumdeid	Hsey tine	B'roude
Assaba	Boumdeid	Hsey tine	Lekhneg
Assaba	Boumdeid	Leftah	Legdeime
Brakna	Aleg	Bouhdida	Telembi
Brakna	Aleg	Cheggar	Krimi
Brakna	Aleg	Male	Bourate
Brakna	Bababe	Elvarea	Essaada
Brakna	Bababe	Haire M'Bare	DoungueIR_o
Brakna	Boghe	Boghé	Etchenil
Brakna	Boghe	Dar El Barka	Echame
Brakna	MagtaLahjar	Mactalahjar	Etichiten
Brakna	MagtaLahjar	Mactalahjar	Jounaba
Brakna	MagtaLahjar	Wad amour	Achweive
Brakna	M'Bagne	DebayeElhejaj	Lembaghded
Brakna	M'Bagne	DebayeElhejaj	OuledYara
Gorgol	Mounguel	Bathamoït	Jatel (Lemtoun, Mboud, Tmadak2)
Gorgol	Mounguel	Bathamoït	Touejile
Gorgol	Mounguel	Azgueilemtiyab	Azgueilem (Tiab et Dar)
Gorgol	Mounguel	Azgueilemtiyab	Louguéré (1 2 3)
Gorgol	Kaedi	Ganki	ThiouthDeguejmole
Gorgol	Kaedi	Tifoundecive	Dimechgha
Gorgol	Kaedi	Tifoundecive	Hadad
Gorgol	Kaedi	Diowol	Gankidoumoudji
Gorgol	M'bout	Diadbeni Gandega	Diadjebina
Gorgol	Maghama	Maghama	Dar El Beidha
Guidimakha	OuldYengé	Elawoinat	Leweinat
Guidimakha	Selibaby	Tachott	Gneliba
Guidimakha	Selibaby	Arr	Techtaya
Guidimakha	Selibaby	Baidiam	Baidiam
Guidimakha	OuldYengé	Davoue	Bouguerbe
Guidimakha	OuldYengé	Davoue	Davoue
Guidimakha	Selibaby	Ghabou	Guemou
Guidimakha	Selibaby	Ajar	Agoueinatt
Guidimakha	OuldYengé	Tektake	Tektake Centre
Guidimakha	OuldYengé	Bouanze	Ndieo
Guidimakha	Ould yengé	Bouly	Bouly
Guidimakha	Ould Yengé	Davour	Mbaidiasagha
Hodh El Chergui	Dh'Har	N'BeikitLahw	N'Beika lahwach
Hodh El Chergui	Dh'Har	N'BeikitLahw	Libtanine
Hodh El Chergui	Oualata	Oualata	Archane
Hodh El Chergui	Oualata	Oualata	HseySihab
Hodh El Chergui	Oualata	Oualata	N'yaya
Hodh El Chergui	Oualata	Oualata	Taghawmit 1 et 2
Hodh El Chergui	Néma	Achemime	Ajna
Hodh El Chergui	Neme	Néma	Mreihim

Hodh El Chergui	Néma	Noual	Noual
Hodh El Chergui	Néma	Néma	Ouad Nema
Hodh El Chergui	Timbédra	Twil	Twil
Hodh El Chergui	Timbédra	Twil	legleyé
Hodh El Chergui	Timbédra	Hassimhadi	Oumoutyour
Hodh El Chergui	Djiguenni	Ghligehelbeye	Zegnoun
Hodh El Chergui	Djiguenni	Mabrouk	Hassighothv
Hodh El Chergui	Amourj	Adel begrou	Civane
Hodh El Gharbi	Kobeni	GoguiZemal	Oum AjreikayeVoulane
Hodh El Gharbi	Kobeni	HassiEhel Ahmed Bech	Chara
Hodh El Gharbi	Kobeni	Modibougou	Boumaiza
Hodh El Gharbi	Tamchakett	GueteaTeidouma	GaetTeidouma
Hodh El Gharbi	Tintane	Ain Varba	Lenouar
Hodh El Gharbi	Tamchakett	Sava	Beissive
Hodh El Gharbi	Tamchakett	Tamcheket	Tamchekett
Hodh El Gharbi	Aioun El Atrouss	Bounemane	HassiHamadi
Hodh El Gharbi	Aioun El Atrouss	Oum lahyadh	Chlim
Hodh El Gharbi	Tintane	Agharghar	Agharghar
Hodh El Gharbi	Tintane	Dev'aa	Benmoura
Hodh El Gharbi	Tintane	HassiAbdalla	Hassi (Bir) Mesoud
Hodh El Gharbi	Aioun El atrouss	Tenhemade	Hassi Lemen
Hodh El Gharbi	Tintane	HassiAbdalla	MahamJeirib
Tagant	Tidjikja	Tidjidja	Achouali
Tagant	Tidjikja	Tidjidja	Aréré
Tagant	Tidjikja	Tidjidja	Borelé
Tagant	Tidjikja	Tidjidja	Howeit
Tagant	Tidjikja	Tidjidja	Nimlane
Tagant	Moudjeria	Moudjeria	Moudjeria
Tagant	Moudjeria	N'beika	Legdeim
Tagant	Moudjeria	N'beika	N'beika
Tagant	Moudjeria	Soudoud	Barrage Hara II
Trarza	Ouad-Naga	Aouleiygat	Ewdeh
Trarza	Ouad-Naga	El Ariye	Avedjar
Trarza	Mederdra	Tiguent(ElJedida)	Nimjatt
Trarza	Méderdra	Taguilalet	Eteovigh
Trarza	Méderdra	Taguilalet	Lekraye
Trarza	Mederdra	Mederdra	Elmouyassar II
Trarza	Boutilmit	En Nebaghiye	Boulenoir
Trarza	Boutilmit	En Nebaghiye	Nebaghie
Trarza	Boutilmit	N'Teichet	Nteychett
Trarza	Boutilmit	Tenghadej	Tenghadej
Trarza	R'Kiz	Bareina	Bareina
Trarza	R'Kiz	Bareina	Rebine E Ch El
Trarza	R'Kiz	Boutalhaya	Nkermoudy
Trarza	R'Kiz	Boutalhaya	Ntizit
Trarza	R'Kiz	Tekane	Nasre II (Djengame'Leweije)
Trarza	R'Kiz	Tekane	Oumoulghoura
Trarza	Méderdra	Mederdra	HseyRhale
Trarza	Méderdra	Mederdra	Charat